



**ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE DÉLIBÉRATION DU DIPLÔME DE MASTER MEEF  
DU DOMAINE  
DE LA MENTION Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, Second degré  
DU PARCOURS Italien**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le Code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;  
Vu l'Arrêté du 27 Août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters «  
Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation » ;  
Vu l'Arrêté du 28 mai 2019 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 ;  
Vu l'Arrêté du 3 août 2018 portant renouvellement de l'accréditation de l'école supérieure du professorat et  
de l'éducation de l'académie de Poitiers au sein de l'université de Poitiers;  
Vu les propositions de M. Mario COTTRON, Directeur de l'INSPE Académie de Poitiers

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

Le Jury du semestre Pair et Impair  
de la première à la deuxième année  
de la session 1 à la session 2  
est composé pour l'année universitaire 2020/2021 de :

**Président du Jury (Titulaire) :**

M. Mario COTTRON Professeur d'Université

**Président du Jury (Suppléant) :**

M. Victor MILLOGO Maître de Conférences

**Titulaires :**

|                           |                         |
|---------------------------|-------------------------|
| Mme CONCOLINO Bianca      | Maître de Conférences   |
| Mme DE DARAN Valérie      | Maître de Conférences   |
| Mme GAUTHIER Patricia     | Maître de Conférences   |
| Mme PEYROL KLEIBER Elodie | Maître de Conférences   |
| Mme QUINTANA Cécile       | Professeur d'Université |
| Mme THOUVEREZ Ludivine    | Maître de Conférences   |

**Suppléants :**

|                       |                       |
|-----------------------|-----------------------|
| Mme BAGINI Licia      | Maître de Conférences |
| M. FRADIN Christian   | Professeur Certifié   |
| Mme SAIVRES Christine | Maître de Conférences |
| Mme TEILLET Céline    | Professeur Certifié   |

**Article 2 :**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

**Article 3 :**

Le Directeur Général des Services et M. Mario COTTRON, Directeur de l'INSPE Académie de Poitiers  
sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 1er octobre 2020

Le Président de l'Université

Yves Jean pour le président de l'université de Poitiers

1 par délégation,  
la Vice-Présidente  
Virginie Laval

[www.univ-poitiers.fr](http://www.univ-poitiers.fr)